



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 18 mars 2021

### Obstruction lors d'une opération de lutte contre l'immigration clandestine à Kani-Kéli

À la demande du Préfet, dans le cadre de l'opération Shikandra, le Détachement de la légion étrangère à Mayotte (DLEM) et la gendarmerie de Mayotte organisent régulièrement des opérations conjointes de lutte contre l'immigration clandestine, dans l'ensemble du département – opérations dites « NEPHILA ». Ces opérations allient forces à terre et en mer. Elles produisent des résultats significatifs en termes de détection de kwassas, d'interpellations d'étrangers en situation irrégulière, venant de la mer ou présents à terre, et de saisies de marchandises illégales. Elles permettent de recueillir des informations précieuses sur les réseaux de passeurs. Ce type d'opération peut impliquer jusqu'à plus de 150 militaires.

Mercredi 17 mars 2021, une opération de ce type était en cours dans le Sud de Mayotte. Vers 16 heures, les forces militaires en mer ont identifié un kwassa transportant 34 clandestins. Les intercepteurs de la police aux frontières et de la gendarmerie étant engagés sur d'autres cibles, les 34 clandestins ont été interpellés à terre par la gendarmerie, avec l'appui des militaires du DLEM, à Mbouini, dans la commune de Kani-Kéli. **Si cette opération n'avait pas été conduite de cette façon, les 34 clandestins seraient aujourd'hui installés à Mayotte.**

Aux alentours de 18 heures, les forces de l'armée et de la gendarmerie se préparaient à transporter les clandestins vers le centre de rétention administrative (CRA), en vue de leur éloignement immédiat vers leur pays d'origine. L'obstruction de cette évacuation par une centaine de personnes, qui ont dressé plusieurs barrages, a considérablement retardé le transport vers le CRA.

Les opposants au passage du convoi des clandestins vers le CRA ont exigé que les clandestins ne soient pas évacués par voie terrestre, mais par voie maritime, en mobilisant un intercepteur de la LIC. Si les forces avaient accédé à cette demande, un intercepteur aurait été détourné de sa mission de protection des frontières pendant plus de 4 heures. **C'était autant de moyens en moins pour intercepter les kwassas. Or, la nuit dernière, les brigades nautiques de la PAF et de la gendarmerie ont intercepté 3 kwassas et transportant 49 clandestins.**

L'obstruction n'a pas seulement entravé la lutte contre l'immigration clandestine : elle a aussi provoqué la blessure légère d'une adjointe au maire de Kani-Kéli. Au

franchissement d'un barrage par un camion de l'armée, cette personne a été heurtée par des débris. Légèrement blessée à la jambe, elle a immédiatement prise en charge sur les lieux par les gendarmes puis par le SDIS, transportée au dispensaire de Mramadoudou et ramenée sur le site. **Le Préfet de Mayotte lui souhaite un prompt et complet rétablissement.**

**Contact presse :**

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976